

République Française

Département de l'Ain

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 11

Absents : 3

Exclus : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de RIGNIEUX LE FRANC

SEANCE DU 4 Avril deux mil vingt-trois

Date de convocation : 29 mars 2023

Date d'affichage : 29 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 4 avril à 20 h 00, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit de la loi, à la Mairie, sous la présidence de M. PAIN Pascal, Maire,

OBJET : Affectation du résultat
D'exploitation de l'exercice 2022
Budget Multiservices

Présents : PAIN Pascal, BERNARD Xavier, BOILEAU Pierre, BRICAUD Maryline, CHOMEL Lionel, KLEIN Aurélie, MARCELIN Valérie, MARTEL Anne, RIGOLLET Maryse, THIEVON Yves, THOMAZET Fabien,

Absents Excusés : Mme BOBAND Céline, Mrs ROSSI Jean-Yves, HOWSE Willy,

Secrétaire de séance : Mme MARTEL Anne

N° 2023-16

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022 le 4 avril 2023, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent d'exploitation de **25 181,44 €**,

- **DECIDE** d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2022		
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
Résultat de Fonctionnement au 31/12/2022	Excédent	25 181,44 €
	Déficit	
(A) EXCEDENT AU 31/12/2022		
- exécution du virement à la section d'invest.		
- Affectation complémentaire en réserves C /1068		0,00 €
- Affectation à l'excédent reporté C/002 (report à nouveau créditeur)		25 181,44 €
(B) DEFICIT AU 31/12/2022		
- Déficit à reporter		

- **ADOpte**, à l'unanimité, l'affectation du résultat pour le budget Multiservices.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire

Pascal PAIN



Certifié exécutoire par le Maire

Compte tenu de la télétransmission en
Préfecture le 11 avril 2023

Publication le 12 avril 2023

Le Maire